



LA LETTRE DU MAIRE

de Solesmes

Publication trimestrielle - n° 44- juin 2012 .

Edito de Roger SERVER

Pendant 6 ans, Jean-Pierre Grimaud a présidé avec bonheur aux destinées du club de football de la JSS et avec 18 autres bénévoles a encadré 70 jeunes seniors qui au sein de 3 équipes se sont mesurés chaque année au niveau régional dans des matches hebdomadaires de la mi-août à la mi-mai.

J'avais envie de rendre hommage, à travers l'un de ses dirigeants, à ces responsables bénévoles donc totalement désintéressés mais passionnés qui se dévouent auprès des jeunes de notre secteur. Un tiers d'entre eux environ habite la commune. C'est une activité prenante exigeante qui demande des sacrifices personnels et un engagement dans ce cas précis de tous les dimanches.

Ce président de club a décidé de passer le relais aujourd'hui, contraint par des raisons familiales de retourner sur Angers. Il peut être fier de son action au sein de son groupe de cadres : l'équipe A est montée en 1^{ère} division régionale ce qui n'est pas courant dans notre secteur, les finances sont saines malgré les contraintes importantes comme les cotisations à reverser, les frais de transport ou les amendes à régler parfois ; le climat festif et confiant qui règne au sein du club donne une vraie satisfaction et l'envie de se retrouver.

Jean-Pierre Grimaud a rencontré au sein de la commune appui et écoute et il faut savoir que, depuis longtemps déjà, un employé communal est détaché pratiquement à mi-temps au bénéfice des structures du club de Solesmes. Nous l'avons accepté volontiers compte tenu de la réussite de cette association auprès des seniors mais aussi des jeunes de 6 à 18 ans qui s'entraînent le mercredi après-midi. Nous avons voilà quelques années rénové les locaux et plus récemment amélioré la qualité du terrain d'entraînement mieux éclairé.

Bref, après le RP Clerc, Daniel Coupin récemment disparu et bien d'autres, Jean-Pierre Grimaud a apporté sa pièce à l'édifice qui est solide et qui nous fera certainement vibrer encore lors des prochaines saisons. Merci Président !

LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FÊTES AVANCENT À GRANDS PAS



La commission travaux de votre Conseil se réunit tous les mercredis avec les entreprises pour apprécier l'avancement des travaux. Le calendrier est bien respecté et ce malgré les consignes parfois tatillonnes de l'administration. Vous découvrirez donc dès le mois d'août et en tout cas en septembre, des salles, une cuisine, une scène et un mobilier flambant neuf. Après trente ans de bons et loyaux services cette salle des fêtes méritait bien cette rénovation. J'ajoute qu'un écran et un vidéoprojecteur fixes seront installés et permettront une utilisation plus fonctionnelle de ces locaux.

LA RUE JULES ALAIN VA ÊTRE REMISE A NEUF

Promise depuis longtemps par les services du Conseil Général la réfection de cette portion de route départementale sera réalisée dans la nuit du 9 juillet après que fin juin les caniveaux aient été enlevés. Cela concernera l'entrée de Solesmes jusqu'à la rue du Rôle. L'arrivée sur notre commune sera améliorée compte tenu aussi du fait que les poteaux électriques et téléphoniques ont été supprimés. Le Conseil municipal envisagera au début 2013 de prolonger l'éclairage public. Plus aucun fil ne viendra donc enlaidir la vue sur cette arrivée dans le bourg.

CHEMINEMENT DE NOTRE PÉDIBUS

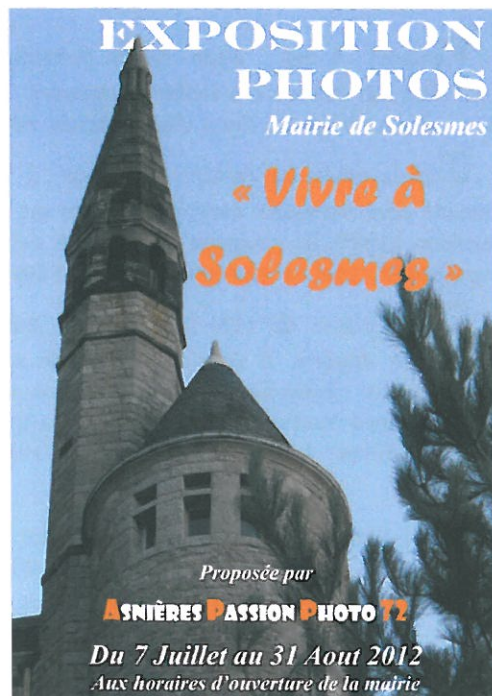
Comme l'a envisagé la commission scolaire, courant 2013 un pédibus sera proposé aux familles qui le souhaitent pour l'accompagnement à pied de certains enfants vers l'école. Dans cet esprit nous mettrons en place progressivement des circuits sécurisés pour les enfants en particulier sur la route de Chaillot qui par ailleurs, comme vous le savez sera également éclairée.

DISTRIBUTION DES SACS ET DES NOUVEAUX BACS

Comme chacun a pu l'apprendre lors des différentes réunions d'information et visites des enquêteurs de la société Plastic Omnium mandatés par la Communauté de communes, la nouvelle politique du service de collecte des ordures ménagères se met progressivement en place. Vous allez donc être de nouveau contacté pour recevoir votre nouveau bac à ordures « pucé » donc personnalisé, d'autre part de nouveaux sacs jaunes pour la collecte en porte à porte des emballages recyclables seront mis à votre disposition. De plus pour éviter un engorgement et des abus d'utilisation de la déchèterie intercommunale par des personnes extérieures, un badge d'accès vous sera remis. Ce sont donc de nouvelles habitudes que nous aurons à prendre dès le début octobre 2012 pour nous inciter à économiser les présentations de nos bacs à ordures.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE DE L'ASSOCIATION ASNIERES PASSION PHOTO 72

En accord avec la mairie l'association Asniéroise A2P72, qui compte dans ses adhérents plusieurs Solesmiens, a proposé de présenter cet été en mairie une exposition de photos sur la commune et sur l'abbaye Saint-Pierre. Nous en sommes heureux et incitons les habitants et les touristes à venir admirer ces clichés originaux de photographes amateurs qui vous feront découvrir notre village et ses habitants sous un autre jour. Par ailleurs, le but de l'association est de constituer aussi un album photographique de l'ensemble des villages de notre Communauté de Communes.



CHEMINEMENT PÉDESTRE SUR LE BORD DE SARTHE

La Communauté de communes a souhaité depuis longtemps qu'un cheminement sympathique et balisé soit proposé aux habitants de nos communes pour la promenade de chacun. Ainsi plus de 150 km de sentiers pédestres ont été mis en place et figurent peu à peu dans le répertoire départemental des chemins de randonnée. Parallèlement je souhaite un total respect vis à vis des riverains qui ont droit aussi de préserver leur intimité. C'est donc constamment un équilibre qu'il faut trouver pour concilier ces impératifs dans les endroits où cela semble réalisable mais si c'est possible ailleurs pourquoi pas dans le pays de Sablé ?

EN BREF... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BRE

CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :

- 29 septembre :
50 ans du Comité des Fêtes « soirée Cabaret »
- 5 octobre : Concours de Tarot
- 20 - 21 octobre :
Diaporama de la section photos
- 21 octobre : Balade Solesmienne
- 28 octobre :
Repas des anciens à la salle des fêtes
- 3 novembre : soirée J.S.S.
- 23-24-25-30 novembre et 1^{er}-2 décembre :
Théâtre
- 7-8-9 décembre :
Concours de Belote du Comité des Fêtes

LES AMENDES DE STATIONNEMENT : Elles sont infligées aux contrevenants par fichier automatisé immédiatement après la verbalisation. Inutile de venir à la mairie et encore moins de voir le Maire, il ne pourra rien faire, seule solution : respecter la réglementation.

STATIONNEMENT DES CAMPINGS-CARS : Il est préférable qu'ils ne stationnent pas sur la rue Marchande, la rue Jules-Alain et sur la rue Angevine.

SUPPRESSION DES PLOTS : C'était une demande ancienne de certains solesmiens en particulier de la Maison de retraite qui voulaient voir disparaître ces plots en pierre qui étaient sur les trottoirs et risquaient de faire chuter des passants mal-voyants.